La procédure CESURE – Guide étudiant

Etape 1

Services Scolarité et Bureau des Relations Internationales

Gestion et suivi de l'ensemble des demandes de césures :

Vous devez prendre contact avec le service scolarité dont vous dépendez :

- **Scolarité Licence** : césures entre L1/L2 et L2/L3

Magalie COUSTEIX > responsable-scolarite.deg@uca.fr

- **Scolarité Master** : césures entre L3/M1 et M1/M2

Amélia TAVARES > responsable-scolarite.droit@uca.fr

1- Entretien avec l'étudiant sur son projet de césure
2- Rappel des règles inhérentes à la césure
3- Remise du formulaire de candidature

Si votre césure aura lieu à l'étranger, vous devez aussi prendre contact avec le bureau des Relations Internationales (RI) :

- Ioana GOMES/ Lucie ARNAUD > ri.droit@uca.fr

1- Entretien avec l'étudiant sur les spécificités du pays de la césure
2- Démarches spécifiques RI seront à faire

Etape 2

Vous devez vous rendre sur le site de l'UCA pour connaître la procédure :

https://www.uca.fr/formation/periode-de-cesure

https://www.uca.fr/formation/ateliers-et-stages/atelier-preparer-ma-cesure

Si besoin, vous pouvez aussi prendre RDV avec des référents césure niveau UCA :

- **Mme Sophie MERLE**
  - Téléphone : 04 73 17 72 27
  - Mail : sophie.merle@uca.fr
- **Mme Caroline BREGEGERE**
  - Téléphone : 04 73 17 75 69
  - Mail : caroline.bregegere@uca.fr

Etape 3

Vous devez soumettre le dossier à votre responsable de formation pour avis.

Etape 4

Vous devez contacter le responsable de formation (UCA) de l'année d'études envisagée après la césure et lui soumettre le formulaire de retour.

Etape 5

Choix du référent

Vous devez choisir un enseignant référent qui sera en charge de son suivi pendant toute la durée de la césure.

Etape 6

Vous devez retourner au service scolarité compétent le dossier rempli et signé par :

- Le responsable de formation en cours
- Le responsable de la formation souhaitée au retour
- Le référent choisi

Etape 7

Le service scolarité transmet votre dossier finalisé au

Pôle pilotage de la formation et gestion des cursus pour passage en Commission

Etape 8

Tenue de la Commission

Avis favorable ou défavorable

Etape 9

Notification

Vous serez notifié(e) de la décision de la Commission par @

Etape 10

Si césure à l'étranger → démarches RI

Prendre RDV avec Ioana Gomes/Lucie Arnaud : ri.droit@uca.fr